

KINE FRANCE PREVENTION

KFP, fondé en 1993 regroupe des associations départementales, régionales et des adhérents directs avec plus de 400 kinésithérapeutes intervenant chaque année en France et plus de 900 professionnels formés à nos démarches.

Notre conseil scientifique organise des congrès biennaux pour diffuser et réguler nos pratiques

CONTEXTE

La moitié des accidents de travail et les 3/4 des maladies professionnelles concernent l'appareil locomoteur. Le risque physique, les TMS et la pénibilité sont donc une préoccupation majeure dans de nombreux secteurs d'activité.

Kiné France Prévention propose aux responsables des entreprises confrontés à ces problématiques, des interventions PAMAL (Prévention des Accidents et Maladies de l'Appareil Locomoteur) destinées à dépister et réduire les facteurs de risques individuels et environnementaux. Ces actions impliquent les managers et les salariés dans une démarche d'amélioration des situations à risque et des pratiques professionnelles. Les évaluations de ces actions montrent une réelle application des acquis et des bénéfices durables (mieux être au travail, réduction des ATMP..).



OBJECTIF

Permettre aux participants de préserver leur capital santé locomoteur, d'améliorer leur qualité de vie au travail et leurs pratiques professionnelles. Permettre à l'employeur de réduire le risque physique et la pénibilité par une amélioration des situations à risque.



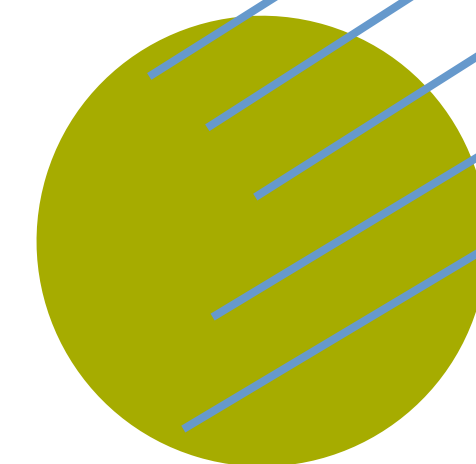
PRÉSENTATION EN CSSCT

Définition et validation conjointe des objectifs, de la méthodologie, du contenu de l'action, réponses aux questions.



RÉUNION D'INFORMATION

Présenter l'action aux agents et les inciter à s'inscrire aux formations pour conserver une participation nécessairement volontaire.



VISITE PRÉPARATOIRE

Entretien avec les responsables, RH et médecin du travail, suivi d'une visite d'observation sur chantier et d'analyse des activités professionnelles présentes avec prise de vues.

BILANS INDIVIDUEL

Évaluation notamment des antécédents, des attentes, des représentations, des facteurs de risques personnels, des capacités physiques, des savoirs faire. Passage au poste de chaque participant, évaluation des contraintes et de l'installation.



**PRÉVENTION DES
ACCIDENTS ET
MALADIES DE
L'APPAREIL
LOCOMOTEUR**



06 62 12 50 23



contact@kinefranceprevention.fr



kinefranceprevention.fr



INTERVENANT

Kinésithérapeutes et formateurs PAMAL certifiés par le Conseil Scientifique de Kiné France Prévention.

FORMATION

Idéalement 3 à 4 demi-journées mêlant formation et action de formation en situation de travail pour identifier et réduire les contraintes. Ajustements personnalisés, éducation posturo-gestuelle, et objectifs précis de mise en application entre les séances.

RESTITUTION ET SUIVI

Restitution en présence des responsables, suivi à distance, recyclages, et formation d'animateurs ou référents par Kiné France Prévention pour prendre le relai.



PAMAL PRÉVENTION